

# ACTION URGENTE

## CHINE. UN AVOCAT EST DÉTENU AU SECRET

**Yu Wensheng, avocat de Pékin spécialisé dans les droits humains, est détenu depuis plus de deux mois sans pouvoir consulter l'avocat de son choix. Le Bureau de la Sécurité publique de la province du Jiangsu a reconnu qu'il maintenait cet homme en détention, mais on ne sait pas où il se trouve exactement. Il risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.**

Les avocats de Yu Wensheng n'ont pas été autorisés à le rencontrer depuis qu'il a été emmené par la police de Pékin le 19 janvier 2018 alors qu'il allait déposer son fils à l'école. Aucune information relative à sa situation actuelle n'a été fournie depuis le 27 janvier, date à laquelle le Bureau de la Sécurité publique du district de Tongshan (province du Jiangsu) a délivré un avis à ses proches, les informant que Yu Wensheng avait été placé « en résidence surveillée dans un lieu désigné ».

Une semaine plus tard, le 5 février, des avocats sont allés demander aux agents du Bureau de la Sécurité publique du district de Tongshan s'ils pouvaient rencontrer Yu Wensheng. Les agents ont refusé leur demande, affirmant que le chef d'inculpation de « mise en danger de la sécurité nationale » était concerné dans cette affaire. Les avocats ont fait une nouvelle demande le 23 février, qui a elle aussi été rejetée.

Le 24 février, alors qu'elle se rendait à Hong Kong, la femme de Yu Wensheng, Xu Yan, a été empêchée de traverser la frontière au poste de contrôle de Lowu, à Shenzhen, en raison, selon les policiers, d'un ordre du Bureau municipal de la Sécurité publique à Pékin. D'après eux, l'autoriser à quitter le pays pourrait mettre en danger la sécurité nationale.

D'après le droit procédural pénal de la République populaire de Chine, la police peut empêcher pendant six mois maximum les avocats d'accéder aux dossiers dans lesquels, selon elle, le chef d'inculpation de « mise en danger de la sécurité nationale » est concerné, ce qui augmente le risque de torture et d'autres mauvais traitements. Yu Wensheng est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en chinois ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités chinoises à libérer immédiatement et sans condition Yu Wensheng, détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il puisse consulter l'avocat de son choix et communiquer avec sa famille ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 MAI 2018 À :

Directeur du Bureau de la sécurité  
publique du district de Tongshan

Ge Xuxiao  
Tongshan District Public Security Bureau  
Beijinglu Beiduan, Tongshan Xinqu,  
Xuzhou Shi, Jiangsu Sheng  
Chine  
Tél. : +86 516 83535115 (en chinois  
uniquement)  
Formule d'appel : Dear Director, /  
Monsieur,

Ministre de la Sécurité publique

Zhao Kezhi  
14 Dongchang'anjie  
Dongchengqu  
Beijing Shi 100741  
Chine  
Tél. : +86 10 66262114 (en chinois  
uniquement)

Formule d'appel : Dear Minister, /  
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Président  
Xi Jinping  
Zhongnanhai  
Xichang'anjie  
Xichengqu, Beijing Shi 100017  
Chine  
Fax : +86 10 6238 1025

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 19/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/7807/2018/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## CHINE. UN AVOCAT EST DÉTENU AU SECRET

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 15 janvier 2018, quatre jours avant qu'il ne soit emmené par la police dans son lieu de détention actuel, Yu Wensheng a reçu une lettre du Bureau de la Justice de la municipalité de Pékin l'informant que sa licence d'avocat avait été suspendue parce qu'il n'avait pas été employé par un cabinet d'avocats enregistré depuis plus de six mois. Il a également reçu une lettre du Bureau datée du 12 janvier, l'informant que sa demande d'ouverture d'un nouveau cabinet d'avocats avait été rejetée car il avait fait plusieurs commentaires critiquant le Parti communiste et portant atteinte au régime de « l'état de droit socialiste » du pays.

Yu Wensheng est un éminent avocat spécialiste des droits humains à Pékin. Il a plaidé dans plusieurs affaires très médiatisées liées aux droits humains, et a notamment défendu des adeptes du Fa Lun Gong ainsi que son collègue avocat défenseur des droits humains Wang Quanzhang, détenu et inculpé de « subversion de l'État » durant la répression massive visant les avocats et les militants en juillet 2015, et le seul dont on ignore encore où il est détenu.

Yu Wensheng a été détenu pendant 99 jours en 2014, et a plus tard déclaré à Amnesty International qu'il avait été torturé pendant cette période. Le 13 octobre 2014, il a été arrêté par le Bureau de la Sécurité publique de Daxing, à Pékin, après avoir fait part de son soutien aux manifestations pro-démocratie à Hong Kong. Il a été enfermé avec des condamnés à mort pendant 61 jours et interrogé environ 200 fois. Il n'a pas été autorisé à consulter un avocat durant cette détention et avait 10 agents de la Sécurité publique chargés de l'interroger chaque jour, en trois équipes. Au début, les agents se sont contentés de l'insulter. Puis ils l'ont menotté, les mains derrière le dossier d'une chaise métallique. Les muscles et les articulations de son corps étaient complètement étirés. Il a déclaré que deux policiers tiraient d'un coup sec sur les menottes, ce qui le faisait hurler de douleur à chaque fois.

Yu Wensheng a été brièvement détenu en octobre 2017 après avoir écrit une lettre ouverte qualifiant le président Xi Jinping de mal placé pour diriger la Chine du fait du durcissement de son régime « totalitaire » dans le pays. Selon sa famille et ses amis, Yu Wensheng est actuellement détenu en raison de cette lettre ouverte.

Le 23 janvier 2018, le site d'information basé à Shanghai The Paper a publié un article comportant une vidéo grossièrement montée, qui affirmait qu'un avocat du nom de Yu avait agressé deux policiers alors qu'il résistait à son arrestation, le 19 janvier. L'article a été largement diffusé sur les portails de recherche d'information et les plateformes de réseaux sociaux en Chine, car le nom de Yu Wensheng a été mentionné dans des tweets et des publications venant de comptes de réseaux sociaux non identifiés. Il s'agit sans doute d'une manœuvre visant à le discréditer en se servant de méthodes qui ont déjà été utilisées dans d'autres affaires d'avocats et de militants détenus.

Le placement en détention de l'avocate Wang Yu et de sa famille le 9 juillet 2015 a marqué le début d'une répression sans précédent de la part du gouvernement contre les avocats spécialistes des droits humains et d'autres militants. Dans les semaines qui ont suivi, près de 250 avocats et militants ont été interrogés ou détenus par des agents chargés de la sûreté de l'État et, dans de nombreux cas, des perquisitions ont été effectuées à leur bureau et à leur domicile. En décembre 2017, neuf personnes avaient été reconnues coupables de « subversion de l'État », d'« incitation à la subversion de l'État » et d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Cinq d'entre elles demeurent incarcérées, trois ont été condamnées à des peines de prison avec sursis et la dernière a été « exemptée de sanction pénale » tout en demeurant sous surveillance. L'avocat Wang Quanzhang a été inculpé et attend son procès. Il est détenu au secret sans pouvoir consulter d'avocat et risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Nom : Yu Wensheng  
Homme

Action complémentaire sur l'AU 19/18, ASA 17/8106/2018, 21 mars 2018

